

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 6 NOVEMBRE 2019

N° 2019-08-01

L'an deux mille dix-neuf, le six novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134
Présents (mini 30) : 44
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253
Présentes : 61
Exprimées par pouvoirs : 80
Total (mini 128) : 141
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 6 voix)

Mounir AARAB, Claude AURIAS

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant des EPCI (porteur de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN

40 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)

Jean-Marc ARCHAMBAULT, André AUBERIC, Louis AUTRAND suppléant, Marcel BAGARD, Monique BALDUCHI, Christian BARTHEYE, Claude BAS, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Philippe CAHN, Marie-Claire CARTAGENA suppléante, Véronique CHAUVET, Stéphane CLOSSE, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Adrien DONZET suppléant, Sébastien DUPOUX, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Didier GIREN, Laurent HARO, Myriam HUGUES, Dimitri JOLY, Dominique JOUVE, Catherine LANTEAUME, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Bernard MATHIEU, Catherine NESTEROVITCH, Roland PEYRON, Claude PIGAGLIO, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Christelle RUYSSCHAERT, Nicolas SOULIER, Jean SCHÜLER, Christian THIRIOT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Jeannie DENIEAULT et Jean-Charles MATHIEU à André AUBERIC, Didier-Claude BLANC et Roger DIDIER à Claude AURIAS, Jacqueline BOUYAC et Dominique GUEYTTE à Christian BARTHEYE, Olivier CADIER à Claude BAS, Pierre COMBES et Robert GIVAUDAN à Sébastien BERNARD, Sylvie LAMBERT à Michel COUBAT, Claude THOMAS à Sébastien DUPOUX, Abel RIXTE et Ginette TORTOSA à Rosy FERRIGNO, Dominique MALLIE à Didier GIREN, René ALMERAS à Evelyne GAUTHIER, Guy FAURE et Marc GUERIN à Valéry LIOTAUD, Philippe DE BEAUREGARD à Henriette MARTINEZ, Jean-Marc AUDERGON et André GILLES à Corinne MOULIN, Patrice RIVET à Roland PEYRON, Pierre SCHIAZZA à Claude PIGAGLIO, Jean GARCIA et Philippe SCHOEFFERT à Éric RICHARD, Michel GREGOIRE à Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés

Louis AICARDI, Béatrice ALLIROL, Eliane BARREILLE, Pascal BLANC, Christian GODART, Marie-Pierre MOUTON, Marc ROLLET suppléant.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons, Juliette TILLIARD-BLONDEL, DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Participaient également à la réunion :

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Patricia BILCOCQ (Dauphiné Libéré), Laurent CHAREYRE (SDED Antenne Baronnies en Drôme provençale), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Décisions modificatives – Budget principal (380)

Le Président expose :

- ◆ Suite aux différents avenants pris pour la construction de la maison du Parc depuis le vote du budget (cloisonnement supplémentaire au R+2 et dans la salle de conférence, l'ajout d'un faux plafond au R+2 et l'ajout d'une poutre climatique au R+1 réalisation d'aménagements extérieur, réalisation de places de stationnement...) il y a lieu de réaffecter des crédits initialement prévus aux comptes 21 (immobilisation corporelle) au compte 2313 (travaux en cours).
- ◆ Afin de régulariser l'affectation comptable de certaines subventions d'investissement reçues, il y a besoin de réajuster les comptes 131 (subventions transférables, qui doivent être amorties) et 132 (subventions non transférables, qui ne doivent pas être amorties)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** les propositions du Président.
- **Décide** de modifier le Budget Principal du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Total Fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €€
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1313 : subventions d'équipement transférables – départements				237.00 €
R-1321 : subventions d'équipement non transférables – Etat				30 616.83 €
R-1322 : subventions d'équipement non transférables – régions				147 864.78 €
R-1323 : subventions d'équipement non transférables – départements				42 450.00 €
D-1311 : subventions d'équipement transférables – Etat		30 616.83 €		
D-1312 : subventions d'équipement transférables – régions		147 864.78 €		

D-1313 : subventions d'équipement transférables – départements		42 450.00 €		
D-1323 : subventions d'équipement non transférables – départements		237.00 €		
D-2181 : installations générales	120 000 €			
D-2182 : Matériel de transport	120 000 €			
D-2313 : travaux en cours		240 000 €		
Total Investissement	240 000 €	461 168.61 €	0.00 €	221 168.61 €
TOTAL GENERAL		221 168.61 €	221 168.61 €	

- **Donne** tous pouvoir au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

